22 (n° departement) CARNOET (commune) 0452

KERHAYET (lieu-dit) (adresse)

GUINGAMP (arrondissement) CALLAC (canton)

(édifice ou ensemble contenant)

MANOIR (dénomination et titre de l'oeuvre)

14000330 1

Coordonnées. LAMBERT1 X = 16828 Y = 09100

Cadastre année : section : parcelle :

année : 1832 section : C3 parcelle : 532

Propriété : PRIVEE

Destination actuelle :

Protection

État de conservation :

Établi en 1968 par

SITUATION: ISOLE

PARTIES CONSTITUANTES: PARTIES AGRICOLES,PUITS

MATERIAUX: 1)GROS OEUVRE: GRANITE,GRES

STRUCTURE: 1 ETAGE CARRE

ELEVATION: ELEVATION ORDONNANCEE

COUVERTURE: TOIT A LONGS PANS,PIGNON DECOUVERT

ESCALIERS: ESCALIER DANS OEUVRE,ESCALIER TOURNANT A RETOURS AVEC JOUR

HISTORIQUE ET CONCLUSIONS: PARTIE EST DU LOGIS FIN 17E SIECLE ANTERIEURE A LA PARTIE OUEST

I - HISTORIQUE

1. EDIFICE(S) ANTERIEUR(S)

. / .

2. CONTEXTE HISTORIQUE

. / .

3. CONSTRUCTION DE L'EDIFICE

L'absence de document interdit de faire un historique, même sommaire (cf. Annexe 1).

4. DEGRADATIONS. RESTAURATIONS. RECONSTRUCTIONS. CHANGEMENT D'AFFECTATION

. / .

II - DESCRIPTION

1. SITUATION ET COMPOSITION D'ENSEMBLE

Manoir construit sur le flanc Nord-Est d'une colline à pente douce. Il est environné de prairies.

Il est orienté au Sud et forme une cour fermée avec ses communs anciens Est et Ouest, et le commun Sud récent, compris entre un muret Sud-Ouest interrompu par un petit escalier droit, et un portail monumental Sud-Est, dont il ne reste que les piédroits.

Au Sud de la cour, puits et auge.

Au Nord du manoir, jardins.

2. APPAREIL ET MATERIAUX

Gros appareil irrégulier de grès. Encadrements des ouvertures en granit à grains fins. L'appareil de la partie occidentale est plus petit.

Couverture en ardoise.

3. PARTI GENERAL. PLAN. COUPES

Parti général

Bâtiment rectangulaire à étage, agrémenté sur sa face postérieure d'un appentis axial couvert d'un toit à double versant portant trois souches de cheminées

Plan et coupes

Logis de plan rectangulaire allongé d'Est en Ouest.

Le mur de refend transversal divise l'édifice aux deux tiers de la longueur, sur toute la hauteur, la partie Ouest étant plus petite que la partie Est.

Au rez-de-chaussée, deux refends transversaux délimitent le couloir axial au fond duquel se trouve l'escalier de bois. Ces refends ne montent pas jusqu'au toit. En effet, seule la partie Nord de ces murs, tenant l'escalier, montent jusqu' au plafond de l'étage ; le reste de l'étage est divisé par des cloisons de plâtre.

Au grenier seul subsiste le refend principal, cité en premier lieu.

4. ELEVATIONS EXTERIEURES

Façade Sud (cf. photos 1, 2 et 3)

Deux parties distinctes Est et Ouest : traces de décrochement vertical au niveau du refend intérieur, différence légère d'appareil, absence de corniche à l' Ouest, d'ordonnance d'ouvertures.

Partie Est : trois travées régulières de deux ouvertures, cinq fenêtres et une porte axiale en plein cintre, à deux claveaux, chanfreinée. Seules les deux fenêtres du rez-de-chaussée, chanfreinées, sont anciennes.

Corniche en cavet. Ecusson martelé au niveau de l'étage.

Partie Ouest : une travée axiale de fenêtres modernes à l'Ouest d'une porte en arc brisé mouluré en cavet.

Face Nord

A l'Est, mur gouttereau du logis, aveugle.

Au centre, petit appentis à ouvertures modernes.

A l'Ouest, grand appentis moderne.

Pignons

Triangulaires, à souche de cheminée.

5. COMBLES ET COUVERTURES

Toit

Les deux parties du logis sont couvertes d'un toit à double versant ; le toit de la partie Est légèrement plus bas. Souches de cheminée rectangulaires sur les pignons Est et Ouest et sur le mur de refend principal.

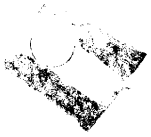

Charpente

Ferme à arbalètier, entrait retroussé et poinçon ; le contreventement est assuré par deux goussets.

6. DISTRIBUTION INTERIEURE

Seul le rez-de-chaussée de la partie Est conserve des éléments de la distribution originelle du manoir. Tout le reste a été transformé.

Rez-de-chaussée Est

Couloir axial percé de deux portes, à l'Est et à l'Ouest ; celle de l'Ouest est ancienne, en arc surbaissé, chanfreinée. Une porte identique permet d'accéder au petit appentis.

La pièce Est conserve une cheminée axiale (cf. Sous-dossier) monumentale.

Toutes les cheminées sont refaites ou ont disparu.

Rez-de-chaussée Ouest

Pièce unique.

Communications

Les parties Est et Ouest ne communiquent qu'à l'étage et au comble, à travers le refend principal.

Pièce Est

Accès à la cour par une porte axiale ; à l'appentis Nord par une porte ; accès aux pièces latérales par deux portes en vis-à-vis ; accès à l'étage de l'appentis par une porte entre le rez-de-chaussée et l'étage, dans la cage d'escalier.

Pièce Ouest

Une porte en façade Sud ; une porte ouvre sur le grand appentis Nord.

Accès aux étages par des escaliers modernes.

V - ANNEXE

L'acquisition du manoir le 16 octobre 1675 par Jean Anthoine de Kerguern et la possession de la métairie du même nom avant la Révolution par René Joseph de Kerguern, laissent penser que le manoir est demeuré dans cette famille pendant le XVIIIème siècle (1).

L'aveu le plus reculé est de 1723, or d'après l'enquête archéologique, l'existence du manoir est plus ancienne (2).

(1) - cf. A.D. Côtes-du-Nord - Q - Canton 53.
A.D. Finistère - 5 H 656.

(2) - cf. A.D. Finistère - 5 H 459.

III - NOTE DE SYNTHESE

Manoir ayant gardé presque complètement sa disposition d'origine à cour fermée.

Il est probable que le portail actuellement à l'angle Sud-Est de la cour se trouvait initialement dans l'axe du mur Sud ; il reste, au bord de la route, les traces de l'ancienne entrée du chemin d'accès qui se trouvent en face du manoir, dans l'axe.

Les traces de reprise en façade, la porte axiale du logis Est, tendent à prouver que la partie Ouest du logis a été construite postérieurement à la partie Est. Les intérieurs ont été totalement remaniés.

La façade bien ordonnancée et la disposition régulière des pièces fait dater la partie orientale du manoir de la fin du XVIIème siècle.

Ce manoir reprend les dispositions très fréquentes : logis au Nord d'une cour fermée, et portail au Sud.

IV - DOCUMENTATION

1. SOURCES

* manuscrites :

- A.D. Côtes-du-Nord. Série Q. Biens de deuxième origine, arrondissement de Guingamp. Carton 53. Mention du propriétaire de la métairie de Kerhayet, le 25 pluviose an II : René-Joseph de Kerguern.

- A.D. Finistère. Série H. 5 H 456. Aveux et autres titres de propriété à Carnoët. Mention de deux aveux pour "Kerheyet", le 18 may 1723 et le 26 avril 1753

- A.D. Finistère. Série H. 5 H 459. Aveu du 16 octobre 1765 pour le manoir noble de "Kerheyet".

* imprimées :

2. TRAVAUX HISTORIQUES

KERHAYET

Manoir

en Carnoët

N

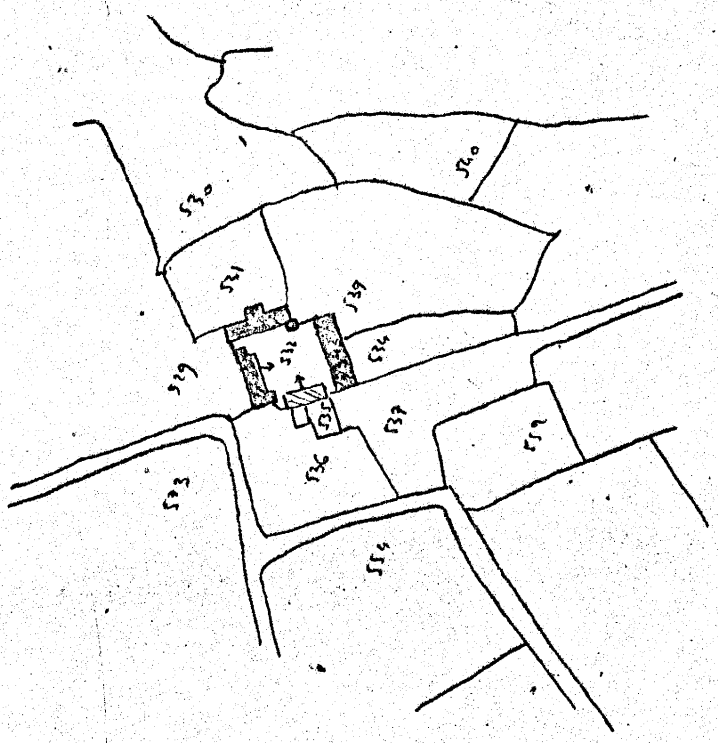

1832

Section C 3

1/2500

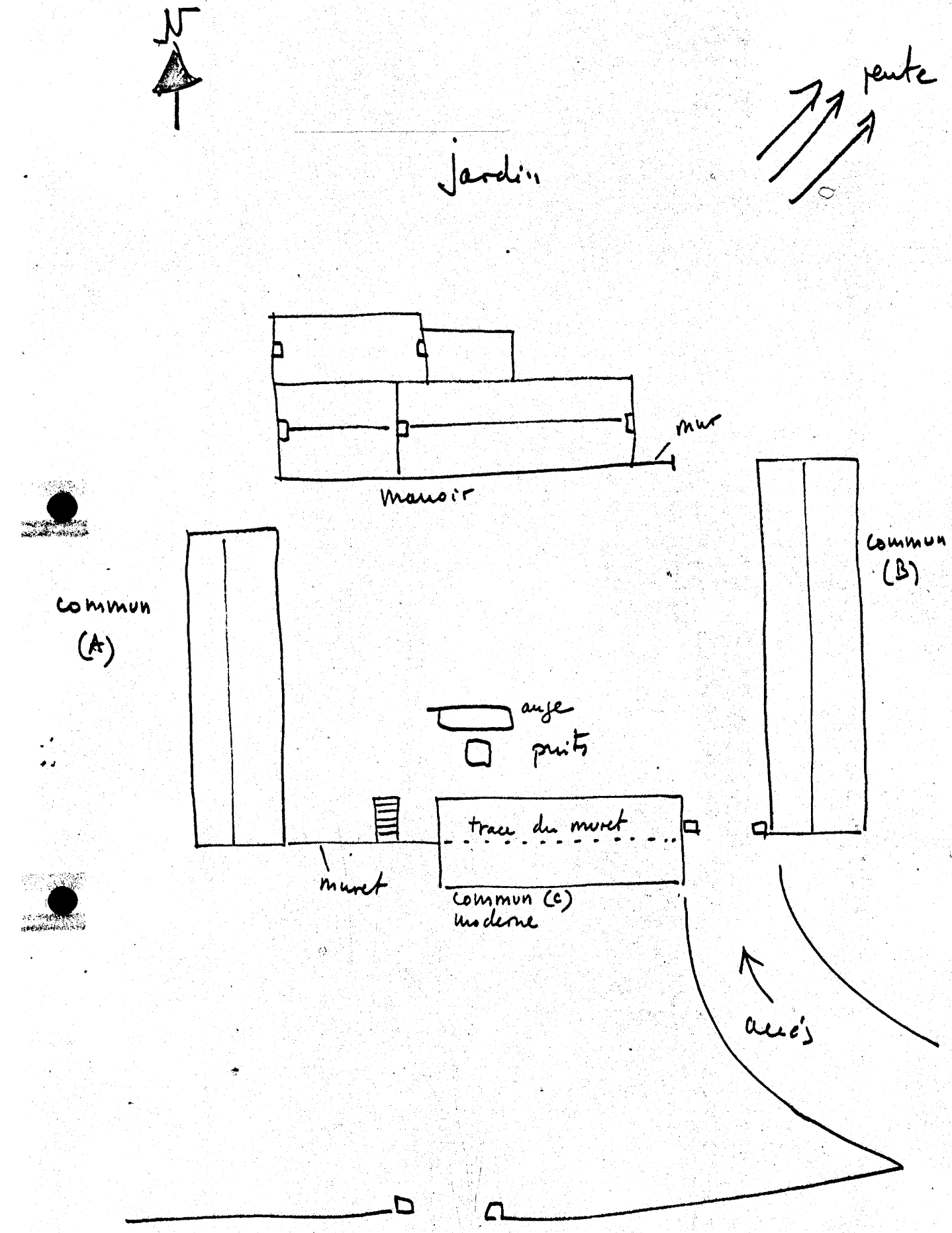

Carnoet
Manoir de Kerayet

TABLE DES ILLUSTRATIONS PHOTOGRAPHIQUES

1. Vue de l'angle Nord-Est de la cour 68.22.1258 V
2. Vue de l'angle Nord-Ouest de la cour 68;22.1259 V
3. Vue de la face Sud du logis 68.22.1257 V
4. Vue du côté Sud de la cour 68.22.1260 V
5. Cheminée du pignon Est du logis 68.22.1256 V.

CARNOET 22

MANOIR DE KERNAYET

Vue de l'angle Nord-Est
de la cour

Cliché ARTUR

68.22.I258 V

CARNOET 22

MANOIR DE KERHAYET

Vue de l'angle Nord-Ouest
de la cour

Cliché ARTUR

68.22.I259 V

CARNOET 22

MANOIR DE KERHAYET

Vue de la face Sud du logis

Cliché ARTUR

68.22.I257 V

22 CARNOET KERAYET
DEMEURE (MANOIR) 35 - 01

DEPENDANCES 35 - 03

LOCALISATION : .....

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

~~1,700~~ km ~~Est~~

Carte E. M. Echelle ..... Feuille ..... Lambert X.....
Y.....

Cadastre Ancien : année 1832 Section C 3 Parcelle 532

Revisé : année ..... Section ..... Parcelle.....

SITUATION DANS L'ÉDIFICE : ETABLES

PROPRIÉTAIRE : Nom..... Qualité.....

Adresse .....

DESTINATION ACTUELLE : .....

PROTECTION M.-H.

Inscrit le .....

Classé le .....

DOSSIER

Etabli le 31.7.1968

Par PAVIS - HERMON Qualité ENQUETEURS

Revu le .....

Par ..... Qualité .....

1. COMMUN OUEST (cf. plan - masse)

Rectangulaire, toit à double versant moderne ; rez-de-chaussée plus étage dans le comble.

Intérieur :

Divisé en trois par un mur de refend au Nord et une cloison au Sud. Il sert d'étables. Pas de cheminée.

Charpente :

Huit paires d'arbalètriers à entraits retroussés moisés par un poinçon à liens.

Comble à surcroît percé de deux fenêtres à linteau de bois sur la face Est.

Extérieur :

Face Est : une porte en plein cintre, chanfreinée, encadrée de deux travées de fenêtres ; trous de pigeonnier à l'étage, au Nord.

Pignon Sud : grande porte cochère en plein cintre.

Pignon Nord : aveugle.

Face Ouest : aveugle.

2. COMMUN EST

Rectangulaire. Toit à double versant moderne ainsi que la charpente. Rez-de-chaussée plus combles ; transformé en étable par la ferme voisine (au Sud-Est).

Face Ouest : rez-de-chaussée : deux portes en plein cintre chanfreinées obturées ; trois petites ouvertures rectangulaires.

Sur le comble : deux fenêtres. Au centre, un écu

illisible

Pignons Nord et Sud : aveugles.

Face Est : ouvertures modernes. Son utilisation par la ferme voisine a retourné la façade utilitaire que se trouve maintenant à l'Est.

CARNOET 22

MANOIR DE KERHAYET

Vue du côté Sud de la cour

Cliché ARTUR

68.22.I260 V

22 CARNOET

KERAYET
DEMEURE (MANOIR) 35 - 01

CHEMINEE 39 - 06

LOCALISATION : .....

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km .....

Carte E. M. Echelle ..... Feuille ..... Lambert X.....
Y.....

Cadastre Ancien : année ..... Section ..... Parcelle.....

Revisé : année ..... Section ..... Parcelle.....

SITUATION DANS L'ÉDIFICE : Rez-de-chaussée ; pignon Est du logis.

PROPRIÉTAIRE : Nom..... Qualité.....

Adresse .....

DESTINATION ACTUELLE : .....

PROTECTION M.-H.

Inscrit le .....

Classé le .....

DOSSIER

Etabli le 31.7.1968

Par PAVIS & HERMON Qualité ENQUETEURS

Revu le .....

Par ..... Qualité .....

SITUATION DANS L'EDIFICE

Pignon Est du logis, rez-de-chaussée.

DESCRIPTION

Cheminée monumentale affleurée (cf. photo nº 5).

Manteau à crossettes, surmonté d'une corniche très moulurée ; consoles en doucine ; jambages à angle arrondi, à ressaut ; deux dalles de foyer monolithes ; crémaillère dans l'âtre.

MATERIAU

Granit.

DIMENSIONS

H : 150 cm
L : 280 cm.

CARNOET 22

MANOIR DE KERHAYET

Cheminée du pignon
Est du logis

Cliché ARTUR

68.22.I256 V

22 CARNOET

KERAMET
DEMEURE (MANOIR) 35 - 01

PUITS ET AUGE 38 - 09

LOCALISATION : .....

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km .....

Carte E. M. Echelle ..... Feuille ..... Lambert X.....
Y.....

Cadastre Ancien : année ..... Section ..... Parcelle.....

Revisé : année ..... Section ..... Parcelle.....

SITUATION DANS L'ÉDIFICE : .....

PROPRIÉTAIRE : Nom..... Qualité.....

Adresse .....

DESTINATION ACTUELLE : .....

PROTECTION M.-H.

Inscrit le .....

Classé le .....

DOSSIER

Etabli le 31.7.1968

Par PAVIS - HERMON Qualité ENQUETEURS

Revu le .....

Par ..... Qualité .....

1. PUITS

En granit, de plan rectangulaire.

Sa face latérale Ouest est formée d'un seul bloc de granit monolithe ; les autres sont en blocs plus petits appareillés.

Bâtière de granit portée par des piédroits monolithes échancrés.

Dimensions H : 0,72 m
l : 0,45 m
L : 1,55 m (dimensions de la margelle).

2. AUGE

Rectangulaire très allongée, monolithe, en granit.

Dimensions L : 3,55 m
H : 0,58 m
L : 1,15 m.